

Les nouvelles règles en détail avec Christian Gresse, président du Comité des Règles de la ffgolf.

Quand des choses arrivent à votre balle en jeu

1 - Balle au repos déplacée accidentellement

- Vous déplacez accidentellement votre balle en la cherchant : il n'y a **plus de pénalité**.
- Vous déplacez accidentellement votre balle ou votre marque-balle quand ils sont sur le green : il n'y a **plus de pénalité**.
- Nouveau standard pour déterminer si c'est vous qui avez causé le déplacement de votre balle : vous serez jugé responsable du déplacement de votre balle si l'on en est sûr ou quasiment certain (c'est-à-dire s'il y a au moins 95% de probabilité) que vous en êtes la cause.

2 - Replacer une balle déplacée ou relevée

- Nouvelle procédure quand vous ne connaissez pas l'endroit exact où votre balle reposait :

Vous devez replacer la balle à **son emplacement d'origine estimé** (plutôt que dropper la balle à cet endroit); et si cet endroit estimé était sur, sous ou contre des objets qui poussent, qui sont attachés ou fixés (comme de l'herbe), vous devez **replacer la balle sur, sous ou contre ces objets**.

3 - Balle en mouvement déviée accidentellement

- Votre balle en mouvement heurte accidentellement vous-même, votre équipement, votre caddie, quelqu'un qui a pris le drapeau en charge pour vous, ou un drapeau retiré ou pris en charge : il n'y a **plus de pénalité** (comme quand votre balle rebondit sur la face d'un bunker et vous frappe).

Prendre un dégagement

1 - Dropper une balle dans une zone définie de dégagement

- Procédure de drop assouplie : la seule contrainte est que vous teniez la balle **au-dessus du sol sans qu'elle ne touche n'importe quelle chose qui pousse ou tout autre objet naturel ou artificiel**, et que vous la laissiez tomber dans l'air avant qu'elle soit au repos. Pour éviter tout doute, il est recommandé que la balle soit droppée à au moins 2,5cm (un inch) au-dessus du sol ou de toute chose ou objet qui pousse.
- Zone définie de dégagement : la balle doit être droppée dans, et jouée depuis, **une unique zone de dégagement exigée** (alors qu'aujourd'hui vous êtes tenu de dropper une balle dans une zone, la balle peut rouler au-delà et vous devez redropper si elle roule dans un des neuf endroits spécifiques).
- Des dimensions fixes définissent la zone de dégagement : vous utilisez la distance fixe **de 50 cm** (20 inches) ou **de 2 m** (80 inches) pour mesurer la zone de dégagement (plus besoin d'utiliser une ou deux longueurs de club) ; ceci peut être aisément mesuré en utilisant **des marques sur le shaft d'un club**

2 - Balle perdue : temps réduit pour une recherche de balle. Une balle est perdue si elle n'est pas trouvée dans les **trois minutes** (au lieu des cinq minutes actuelles) après que vous avez commencé à la chercher.

3 - Balle enfoncée : dégagement pour une balle enfoncée dans la zone générale : **vous pouvez vous dégager si votre balle est enfoncée partout (excepté dans le sable) dans la zone générale (qui est le nouveau terme pour le "parcours")**, sauf si une Règle Locale restreint le dégagement au fairway ou à des zones similaires (ce qui est l'inverse de la procédure par défaut qui est dans les Règles actuelles).

4 - Balle à utiliser en prenant un dégagement : substituer une autre balle : vous pouvez continuer à utiliser la balle d'origine ou substituer une autre balle chaque fois que vous prenez un dégagement, selon une Règle, qu'il soit gratuit ou avec pénalité.

Règles spéciales pour des parties spécifiques du terrain

1 - Le Green

- Putter avec le drapeau laissé dans le trou : il n'y a **plus de pénalité** si vous jouez une balle depuis le green et qu'elle frappe le drapeau non pris en charge laissé dans le trou.

- Réparer des dommages sur le green : vous pouvez **réparer presque tous les dommages (y compris les marques de clou et les dommages d'animaux)** sur le green (plutôt que d'être limité à réparer seulement les impacts de balle et les bouchons d'anciens trous).

- Toucher votre ligne de putt ou toucher le green en indiquant la cible : il n'y a **plus de pénalité** si vous ou votre cadet fait une de ces choses, tant que cela n'améliore pas les conditions affectant votre coup.

- Replacer votre balle si elle se déplace après l'avoir déjà marquée, relevée et replacée : à n'importe quel moment où cela arrive sur le green, vous remplacez votre balle sur son emplacement – **même si elle a été poussée par le vent ou déplacée sans raison claire**.

- Votre cadet marque et relève votre balle sur le green : il n'y a plus **de pénalité** si votre cadet fait ceci sans votre autorisation explicite de le faire.

2 - Zones à pénalité

- Zones à pénalité généralisées en plus des obstacles d'eau : les "Zones à pénalité" marquées par des piquets rouges et jaunes peuvent désormais couvrir des **zones que le Comité décide de marquer dans ce but (telles que déserts, jungles, champs de roches volcanique)**, en addition aux zones d'eau.

- Utilisation accrue des zones à pénalité rouges : les Comités ont le pouvoir de **marquer toutes les zones à pénalité en rouge de telle sorte qu'un dégagement latéral est toujours autorisé** (mais ils peuvent encore marquer des zones à pénalité en jaune là où ils le considèrent comme approprié)

- Suppression de l'option de dégagement sur la lisière opposée : vous ne pouvez plus vous dégager d'une zone à pénalité rouge sur la **lisière opposée à celle où est entrée en dernier la balle dans la zone de pénalité** (sauf si le Comité adopte une Règle Locale l'autorisant).

- Levée de toutes les restrictions spécifiques relatives au déplacement ou au toucher de choses dans une zone à pénalité : il n'y a **plus de pénalité** si vous touchez ou déplacez des débris (tels que des feuilles, pierres et bouts de bois) ou touchez le sol avec votre main ou votre club dans une zone à pénalité.

3 - Bunkers

- Levée des restrictions spécifiques en déplaçant des détritrus : il n'y a **plus de pénalité** si vous touchez ou déplacez des détritrus dans un bunker.
- Restrictions assouplies pour toucher le sable avec votre main ou votre club quand votre balle est dans un bunker : il vous est maintenant seulement interdit de toucher le sable avec votre main ou votre club pour **tester l'état du bunker** ou avec votre club dans **la zone juste derrière ou devant votre balle, en faisant un mouvement d'essai ou dans le mouvement arrière de votre coup.**
- Nouvelle option de dégagement pour une balle injouable : avec **deux coups de pénalité**, vous pouvez vous **dégager à l'extérieur du bunker** en droppant une balle en arrière sur la ligne joignant le trou et l'endroit où votre balle était au repos dans le bunker.

Équipement qu'il vous est permis d'utiliser

1 - Clubs endommagés

- Utilisation de clubs endommagés : **vous pouvez continuer à utiliser un club qui a été endommagé pendant le tour**, indépendamment de la façon dont c'est arrivé (par exemple même si vous l'avez endommagé dans un geste de colère).
- Remplacement de clubs endommagés : **vous ne pouvez pas remplacer un club endommagé**, à moins que vous ne soyez pas responsable du dommage.

2 - Balle endommagée

- Substituer une autre balle à la place d'une balle coupée ou fendue : vous pouvez substituer une autre balle si votre balle en jeu sur un trou est devenue coupée ou fendue en jouant ce trou ; mais **vous n'êtes plus autorisé à changer de balle uniquement si la balle a été "abîmée"**.

3 - Appareils de mesure de distance

- Appareils de mesure de Distance autorisés : vous pouvez utiliser **des appareils pour mesurer la distance**, sauf si c'est interdit par une Règle Locale (c'est l'inverse de ce qui existe dans les Règles actuelles).

Comment se préparer et effectuer un coup

- Restrictions renforcées sur l'aide apportée par le cadet à l'alignement : votre cadet n'est pas autorisé à se tenir sur une ligne derrière vous à partir du moment où vous commencez à prendre votre stance jusqu'à ce que vous ayez effectué votre coup.

Promouvoir une cadence de jeu plus rapide

- Vous encourager à jouer plus promptement : il est recommandé que vous effectuiez chaque coup **en pas plus de 40 secondes – et en général plus rapidement que ça** – une fois que c'est à votre tour de jouer.
- Jouer hors-tour en stroke play ("Golf prêt à jouer") : ceci a toujours été autorisé sans pénalité, et maintenant vous êtes **incités fortement à procéder ainsi à votre convenance de manière responsable et en toute sécurité ou pour gagner du temps**.
- Nouvelle forme de stroke play : les Règles reconnaissent une nouvelle forme "Score maximum" de stroke play, où votre score pour un trou est plafonné à un maximum (tel que double ou triple bogey) fixé par le Comité, de manière que vous puissiez relever votre balle et passer au trou suivant quand votre score aura atteint ou dépassé ce maximum.

Insister sur des standards élevés de comportement et faire confiance à l'intégrité du joueur

- Jouer dans l'esprit du jeu : de nouvelles dispositions sont ajoutées pour renforcer les **standards élevés de comportement attendu** de tous les joueurs sur le terrain et il est à la discrétion des Comités de disqualifier des joueurs pour un **grave mauvais comportement**.
- Code de comportement du joueur : les Comités ont l'autorité pour pouvoir adopter leur propre code de comportement du joueur et infliger des **pénalités en cas d'infraction aux standards de ce code**.
- Suppression du besoin d'annoncer l'intention de relever la balle : quand vous avez une bonne raison de relever votre balle pour l'identifier, pour voir si elle est coupée ou fendue ou pour voir si vous êtes autorisé à vous dégager (telle que pour voir si votre balle est enfoncée), vous n'êtes **plus obligé d'annoncer préalablement** à un autre joueur ou à votre marqueur que vous avez l'intention de le faire ou de donner à cette personne l'opportunité d'observer le processus.
- Interprétation d'un jugement raisonnable : quand vous avez besoin **d'estimer ou de mesurer** un endroit, un point, une ligne, une zone ou une distance selon une Règle, **votre jugement raisonnable ne sera pas reconsidéré** à cause d'une information ultérieure (telle qu'un recours à la vidéo) **si vous avez fait tout ce qu'on pouvait raisonnablement attendre dans ces circonstances** pour faire l'estimation ou la mesure de manière précise.

A noter : le processus de révision et de modification des Règles va se poursuivre dans les prochains mois et il se peut que les nouvelles Règles introduisent d'autres changements non listés ici ou que les changements énumérés puissent subir quelques modifications dans leur version définitive.